

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.348 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — VENDREDI 19 MAI 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

## ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 5 fr. — Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr. — Les insertions sont exclusivement reçues.

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux. — A Paris : A l'agence Havas, 5, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

## ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 6 Mois 6 fr. 00, 12 Mois 12 fr. 00. Autres départements et l'Algérie, 6 Mois 6 fr. 50, 12 Mois 12 fr. 50. Étranger (Union postale), 6 Mois 8 fr. 00, 12 Mois 15 fr. 00. Les Abonnements partent des 1<sup>ers</sup> et 15 de chaque mois. Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

## France et Russie

La célébration à Pétrougrad du vingt-cinquième anniversaire de l'alliance franco-russe en présence des représentants du gouvernement français, MM. Viviani et Albert Thomas, vient d'affirmer avec éclat la solidité des liens qui unissent de plus en plus étroitement les deux grands pays.

Le fait que le banquet était présidé par le président de la Douma, M. Rodzianko, ajoutait encore à la valeur et à la portée de cette manifestation où toutes les classes de la Russie se trouvaient ainsi représentées en même temps que le gouvernement au nom duquel M. Sazonoff a parlé avec tant d'autorité. On peut dire que c'est toute la Russie qui acclamait à une fois de plus l'indissoluble alliance entre l'empire moscovite et la République française. La France ne sera pas moins unanime dans l'affirmation des mêmes sentiments.

Ces noces d'argent de l'alliance franco-russe se célèbrent en des heures tragiques, au milieu de l'horrible tourmente de la guerre. Mais s'il y a de la tristesse et de l'angoisse, il y a aussi de la fierté dans de telles heures. En sautant au passage ce vingt-cinquième anniversaire de l'alliance conclue en 1891, Russes et Français ont le droit de constater avec un patriotique orgueil que le pacte par lequel ils étaient loyalement rapprochés et définitivement unis a bien rempli son rôle de sauvegarde, a bien accompli son œuvre de libération.

L'alliance franco-russe dont le tsar Alexandre III et notre président Carnot établirent il y a vingt-cinq ans le premier acte n'avait pas d'autre but que de dresser contre le péril de la Triple que le soldat rempart. A vrai dire, le mot d'alliance n'avait pas encore été

prononcé à cette date : on sait qu'il ne fut que quelques temps après, lorsque s'échangèrent, à bord du Pothuau conduit par l'amiral Gervais dans les eaux russes, les fameux toasts dans lesquels le tsar et le président Félix Faure parlèrent pour la première fois des deux nations amies et alliées. Mais dès 1891 l'accord se trouvait conclu entre l'empire moscovite et la République française : à partir de ce moment-là, il fut entendu qu'une agression de l'Allemagne et de ses alliés ne nous trouverait plus seuls.

L'accord franco-russe heureusement transformé en alliance avait été consacré par l'éclat des fêtes de Cronstadt et de Toulon, par l'éclat des fêtes de Marseille et de Paris, puis, d'année en année, par tant d'autres manifestations du même ordre où l'âme même de chacun des deux pays ratifiait chaque fois avec une force et un enthousiasme nouveaux les résolutions des deux diplomates. Au fur et à mesure que les ambitions de l'Allemagne se révélaient plus menaçantes, la double alliance se faisait plus étroite, plus solide, plus énergiquement résolue. Et lorsque l'heure sonna, c'est-à-dire lorsque l'immonde ruée germanique fut déchaînée, cette alliance franco-russe qui par l'adhésion de l'Angleterre était devenue la Triple-Entente fut sur-le-champ ses preuves.

Elle n'a pas cessé de se multiplier depuis vingt-deux mois avec le concours de nouveaux alliés. Et l'on peut constater à sa gloire que l'héroïsme des Français et des Russes, dont les drapeaux se trouvent aujourd'hui associés jusque sur notre front, a forcé l'admiration du monde entier. Grâce à ces prodiges d'héroïsme, l'alliance dont on célèbre le vingt-cinquième anniversaire apparaît aujourd'hui comme scellée par le noble sang versé à flots : elle est devenue l'alliance sacrée, l'impérissable alliance autour de laquelle tous les peuples libres réalisent leur définitive union pour leur salut commun.

CAMILLE FERDY.

## 65<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

### Communiqué officiel

Paris, 18 Mai.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre l'Oise et l'Aisne, une forte reconnaissance ennemie, qui tentait d'aborder nos lignes aux abords de Quennevières, a été contre-attaquée par nous et s'est dispersée, laissant des morts sur le terrain.

Sur la rive gauche de la Meuse, après une vive préparation d'artillerie, les Allemands ont essayé, à plusieurs reprises, au cours de la nuit, d'enlever le réduit du bois d'Avocourt. Repoussé chaque fois par nos feux, l'ennemi a subi des pertes très sérieuses.

De notre côté, nous avons exécuté, au nord de la cote 287, vers 3 heures du matin, un coup de main sur une tranchée allemande, dont les occupants ont été tués ou faits prisonniers.

A la même heure, nos troupes se sont emparées, après un combat acharné, d'un fortin ennemi solidement organisé sur la pente nord-est de la cote 304.

Sur la rive droite et en Woëvre, bombardement réciproque.

## AVIATION

Dans la nuit du 16 au 17 mai, nos avions ont effectué de nombreux bombardements sur le front au nord de Verdun, notamment quinze obus de gros calibre ont été lancés sur un important dépôt de munitions entre Raucourt et Arrocourt (dix kilomètres sud de Sedan); cinq sur la gare de Sedan, où un incendie s'est déclaré; quinze sur un dépôt de munitions près d'Azannes.

Dans la même nuit, deux de nos appareils ont jeté quatre-vingts obus sur la gare de Metz-Sablons.

Des avions ennemis ont, pendant la nuit, lancé plusieurs bombes sur la région de Lunéville, d'Épinal et de Belfort, causant des dégâts matériels sans importance.

## La Neutralité de la Suède

Importantes déclarations du ministre des Affaires étrangères

Stockholm, 18 Mai.

Le ministre des Affaires étrangères de Suède vient de faire devant la Chambre des députés d'importantes déclarations sur l'attitude de la Suède dans le conflit actuel.

Au début du débat engagé à la deuxième Chambre du Riksdag sur le projet d'augmentation du nombre des députés, le ministre des Affaires étrangères, M. Persson, vice-président, a prononcé un discours dans lequel il a dit :

« Les débats de la guerre, le gouvernement, fidèlement appuyé par le Riksdag, a maintenu la complète et impartiale neutralité de la Suède. Depuis lors, des faits se sont produits toutefois qui méritent d'être mentionnés à divers égards et cela notamment ces derniers temps. On nous a apporté des informations sur les fortifications et autres préparatifs militaires faits dans les îles d'Åland et qui ont inspiré de graves appréhensions à cause de l'importance très grande qu'il y a pour notre pays à ce que ces îles restent sous le rapport militaire, dans le même état qu'avant la guerre. Des affirmations ont été émises au sujet de la Suède, dans lesquelles on prétendait que le gouvernement suédois avait l'intention de croquer un mandat de neutralité à un point de vue autre que celui des considérations purement nationales et qu'il voulait s'écarter de la politique de la neutralité tant de fois proclamée par le gouvernement. Pour ma part, je suis convaincu que le gouvernement suédois restera attaché à la politique de neutralité qu'il a suivie jusqu'à ce jour et que dans la question si importante des îles d'Åland, aussi bien que dans d'autres questions, il veillera sur les droits et les intérêts de la Suède, il sera néanmoins d'un grand intérêt pour la Suède et d'une grande importance pour l'opinion publique que le gouvernement veuille bien faire une déclaration à ce sujet. »

Déclaration du ministre des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères, M. Wallenberg, fait ensuite la déclaration suivante :

« A plusieurs reprises et en termes non équivoques il a été déclaré de diverses sources autorisées que durant la guerre actuelle la Suède entend, tout en revendiquant envers et contre tous sa pleine et entière neutralité, observer une neutralité stricte et impartiale et que son très vif désir est de n'être point entraînée dans des complications politiques. Les déclarations faites à cet égard par le gouvernement, je suis en mesure de les confirmer, ont été toujours entendues et ont été respectées. Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale. Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale. »

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

Quant à la question plus spécialement abordée par l'orateur, quoique je n'aie pu et ne puis pas donner de réponse définitive sur la question de la Suède devant la Chambre des députés, je tiens à déclarer que le gouvernement suédois a toujours été et sera toujours fidèle à sa politique de neutralité stricte et impartiale.

## LA GUERRE

### L'activité reprend devant Verdun

Les Allemands se brisent contre le bois d'Avocourt, tandis que nous leur infligeons deux échecs significatifs.

Paris, 18 Mai.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

M. Briand, président du Conseil, a soumis à la signature du président de la République, un décret portant institution d'un Comité interministériel pour aider à la reconstitution des régions envahies ou atteintes par les faits de guerre.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier —

Paris, 18 Mai.

L'accalmie de ces jours derniers sur le front de Verdun a été interrompue hier sans qu'on puisse cependant considérer les actions engagées comme le point de départ d'une offensive de grand style. L'attaque des Boches contre le réduit du bois d'Avocourt a cependant été extrêmement violente. A plusieurs reprises, avec des forces dont l'importance dit assez le prix que l'ennemi attachait à son objectif, les troupes allemandes ont livré assaut sans parvenir à aborder nos positions. Peu après ce rude échec infligé à l'ennemi, nous prenions de notre côté l'offensive sur deux points principaux : au nord de la cote 287, dont les communications récentes ont dit assez l'importance, et nous enlevions une tranchée à l'ennemi, tandis que sur la pente nord-est de la cote 304, nous les chassions d'une position intéressante.

Les autres événements du front sont sans importance, sauf cependant les exploits de notre aviation, de plus en plus magnifiques. L'attention se porte maintenant sur le front italien où l'Autriche engage une offensive très violente dans le Trentin. La région ne se prête guère à des opérations de grandes masses, et d'autre part nos alliés sont en mesure de tenir tête à leur ennemi. Je ne crois pas que celui-ci puisse tirer de grands avantages de son effort. C'est dire que le repli des troupes italiennes sur certaines parties de ce front n'a qu'une signification stratégique.

Une information très intéressante nous parvient par la voie de Lausanne : c'est un extrait de la note de service envoyée par le ministère de la Guerre prussien à la fin du mois dernier à tous les chefs d'industrie travaillant pour l'Etat et auxquels on ordonne le remplacement immédiat de tous les hommes du service armé sans exception. C'est la preuve manifeste de l'épuisement des réserves de l'Allemagne. Les renseignements aussi sûrs que nous parvenons d'autre part sur la crise de l'alimentation semblent indiquer que celle-ci est très réellement grave. Enfin, pour terminer, il faut signaler les informations d'après lesquelles l'activité est extrême sur le front de Salonique dans les deux camps adverses.

MARTIN RICHARD.

## LA DURÉE DE LA GUERRE

### Y aura-t-il une nouvelle campagne d'hiver ?

Londres, 18 Mai.

Le correspondant du Daily Chronicle au front de Galicie télégraphie via Pétrougrad : Des conversations prolongées que j'ai pu avoir avec plusieurs généraux commandant des divisions ou des corps d'armée, il résulte que, tous ou à peu près, considèrent que la guerre se poursuivra encore pendant longtemps. Il n'y a guère qu'un vétéran, général de division, qui soit d'un avis différent. D'après lui, l'ennemi est incapable, tant d'hommes, d'organiser une autre campagne d'hiver.

## Les Finances et la Guerre

Les déclarations pour l'impôt sur le revenu. — L'expérience a donné des résultats encourageants

Paris, 18 Mai.

M. Ribot, ministre des Finances, a déposé aujourd'hui, à la Chambre des députés, le projet de loi sur les crédits provisoires applicables au troisième trimestre de 1916. Le montant de ces crédits s'élève à 7 milliards 891.328.744 francs pour le budget général et à 619.742.771 francs pour les budgets annexes.

L'exposé des motifs contient d'intéressants développements sur la situation de la trésorerie et celle de la Banque de France ainsi que sur le moyen de réduire l'emploi de la monnaie par les paiements en chèques ou en virements. Il montre ensuite les difficultés de payer nos achats à l'étranger et indique les mesures prises pour remédier à la hausse des changes.

L'exposé des motifs fait connaître en outre le nombre des déclarations faites pour l'impôt sur le revenu. Il a été de 163.107, dont 63.388 pour la Seine, et 102.719 pour les autres départements ; 173.000 personnes ont déclaré que leur revenu était inférieur au minimum légal. On estime à 310.000 environ le nombre total des assujettis. L'ensemble du revenu déclaré s'élève à 1.363 millions pour la Seine et 1.568 millions pour les départements.

Cette première expérience de l'impôt sur le revenu, qui s'est poursuivie dans des conditions évidemment défavorables, donne donc des résultats encourageants. M. Ribot est d'avis de la laisser se continuer sans toutefois avoir à aucune des dispositions de la loi du 15 juillet 1914 ; il faut donner aux contribu-

bles le temps de s'accoutumer à cette forme d'impôt et de reconnaître spontanément que la déclaration pour cet impôt est aussi bien que pour l'administration des avantages incontestables.

## SUR NOTRE FRONT

### Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 18 Mai.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

Aujourd'hui l'artillerie et les mortiers de tranchées se sont montrés très actifs dans les parages d'Audouvillers, du Cabaret-Rouge, de Souchez, de Colonne, de Guinchy, et la route de Hohenloren et à Ypres. Des canonnades interminables se sont produites sur d'autres points du front.

Hier soir, deux détachements de sautoirs highlanders ont pénétré dans les tranchées allemandes au nord de Roulincourt, où ils ont tué cinq Allemands et jeté des bombes sur trois abris remplis d'Allemands, faisant sauter un de ces abris. Les deux détachements ont regagné nos tranchées n'ayant subi que des pertes légères.

La lutte continue parmi les tonneaux des mines que nous avons fait exploser le 16 mai sur la crête de Vimy.

Hier, le beau temps a favorisé nos opérations aériennes ; il y a eu 27 combats aériens. Un albatros a été attaqué et a été forcé d'atterrir et d'être capturé près de Lille. Un autre a été forcé d'atterrir au nord de Vitry, ayant subi des avaries. Un troisième, attaqué par un de nos éclaireurs, a été aperçu captivant à peu de distance du sol.

Un de nos avions de reconnaissance n'est pas rentré en l'air vu l'absence d'atterrir en territoire ennemi. Un autre de nos avions de reconnaissance manque également. Nous avons pris deux photographies et exécuté avec succès des bombardements.

Un avion allié bombarde Roulers.

Amsterdam, 18 Mai.

L'Echo Belge apprend de la frontière qu'un avion allié a bombardé les entrepôts militaires près de Roulers, puis, malgré un violent feu d'artillerie, a disparu dans la direction de Dixmude.

## L'avance de l'heure en Angleterre

Londres, 18 Mai.

La loi sur l'avance de l'heure a reçu l'approbation royale, hier, et entrera en vigueur dimanche matin, à 9 heures.

C'est à ce moment que toutes les horloges des chemins de fer seront avancées d'une heure. Les horloges des administrations publiques seront probablement dans la soirée de samedi.

## La Campagne allemande pour la Paix

Ils cherchent à faire intervenir le pape

Genève, 18 Mai.

La Tribune de Genève reçoit de Vienne le télégramme suivant : Le gouvernement autrichien a tenu une conférence avec les principaux archevêques et évêques de la monarchie qui ont signé un mémoire adressé au pape pour le prier d'intervenir en faveur de la paix. Cette démarche a été motivée par une lettre du prince de Bilibin dans laquelle celui-ci annonce être en possession d'une lettre autographe du pape qui se déclarerait prêt à demander aux Alliés de faire savoir sur quelle base ils seraient disposés à entamer des négociations de paix.

## L'ITALIE EN GUERRE

### L'offensive autrichienne brisée par les contre-attaques italiennes

Communiqué officiel italien

Rome, 18 Mai.

Depuis le Tonale jusqu'à Giudicaria, dual d'artillerie. Dans la vallée de Lagarina, après un feu intense d'artillerie, l'adversaire a lancé, hier, cinq violentes attaques contre nos positions sur les pentes nord de Zugna-Toria. Il a été rejeté avec des pertes énormes qui lui ont été infligées par le feu exterminateur de notre artillerie et de notre infanterie. De nombreux corps ennemis sont transportés par le courant de l'Adige.

Dans la zone comprise entre la vallée de Terragnone et le haut Astico, une violente concentration de feu d'artillerie de tout calibre nous a amenés, hier, à reculer encore notre front, en abandonnant quelques positions avancées.

Dans le secteur d'Asiago, pendant la nuit du 16 au 17 mai, l'adversaire a essayé des attaques répétées. Ayant été repoussé avec des pertes très lourdes pendant toute la journée, il est resté inactif.

Dans la vallée de Surzana, pendant la nuit du 16 mai et le matin suivant, l'adversaire a attaqué avec une grande vigueur sur la ligne du front entre la tête de Valmaggio et Montecchia. Il a été repoussé, contre-attaqué, et a laissé entre nos mains environ 500 prisonniers dont quelques officiers.

Le long du reste du front, hier, il y a eu des fers persistants de l'artillerie ennemie et des attaques dissimulées ayant un caractère de diversion dans la vallée de San-Pellegrino, dans le haut Buis, sur le Monte-Rosso (Monte-Nero) sur le Muzzi, dans la zone de Tolmino, sur les pentes nord du mont San-Michele, à l'est de Seiz et à Montefonate. Elles ont été toutes repoussées avec des pertes sérieuses pour l'adversaire, auquel nous avons fait environ 100 prisonniers.

## EXPLOITS AERIENS

### Comment combattent Navarre et Guynemer

Le Bulletin des Armées cite un certain nombre d'exploits aériens intéressants de nos meilleurs pilotes. Nous en détachons le passage suivant, relatif à Navarre et à Guynemer.

Le combat en avion est rapproché. C'est à une distance de 15 à 25 mètres que l'on doit tirer à coup sûr une bande de mitrailleuse. On cite comme une exception ce récent exploit de Navarre à Verdun. A 4.500 mètres d'altitude, notre champion, voyant un avion allemand très rapide qui échappait, lui a envoyé, comme par dépit, ses balles à une distance de 200 mètres.

Satisfaction inouïe ! pensait-il. Non ! l'appareil ennemi atterrit culbute aussitôt et s'écrasa sur le sol.

Mais, d'habitude, Navarre cherche toujours la bataille au plus près. Un jour, dans un vent de tempête soufflant à l'arrière, un fokker fuyait devant lui. La poursuite fut d'une quarantaine de kilomètres, accomplie en moins de dix minutes. Navarre se tenait exactement dans le sillage de l'ennemi, suivant tous ses mouvements les plus imprévus.

Sans cesse le fokker en fuite le mitrillait par l'arrière.

Les balles s'éparpillaient autour de lui. Par miracle, aucune ne l'atteignit. Le moteur seul reçut quelques éraflures.

Enfin, au moment propice, Navarre, qui s'était penché en avant, vint se placer dans une bonne posture et, d'une seule gerbe, avec 25 balles seulement, précipita l'allemand vers le sol.

Voici un autre aspect d'un combat aérien. Un de nos bons pilotes de chasse, Ningsesser,

Un énorme appareil allemand à trois places faisait récemment sa centième sortie, et, trouvant un biplan français sur sa route, un modesto appareil d'observation, il tenta aussitôt de le démolir. La besogne lui était facile. Formidablement armé et plus rapide, il cribla de balles son adversaire. Bientôt les français, en flammes, était près de s'abattre sur le sol.

Mais, perdus pour perdus, les deux héros qui montaient le biplan français, deux cocardes tricolores ne voulurent point tomber seuls.

Ils se jetèrent sur l'allemand et l'aborderent. Il y eut cinq victimes, mais les deux héros, en mourant, s'étaient vengés !

Deux autres aviateurs français se sont tirés

de la situation sans mal d'une aventure semblable dans des circonstances différentes.

Dans un combat rapproché, Chaput, involontairement, aborda l'allemand en piquant sur lui et coupa net la queue de son appareil. Il eut la chance prodigieuse de ne perdre dans le choc que son moteur ; il put revenir dans nos lignes et réussit à atterrir sain et sauf. L'ennemi, par contre, s'était écrasé sur le sol.

L'autre abordage fut Guynemer. Mais volontairement, cette fois !

Guynemer, sa mitrailleuse enrayée, voyait, impuissant, son adversaire lui échapper. Alors, pris soudain de rage, il se lança contre lui à l'abordage.

L'allemand, terrorisé, essaya bien de l'éviter, mais vainement. Une aile touchée se brisa comme du verre.

L'appareil de Guynemer résista mieux, et, quoique désarmé, le pilote pouvait le ramener docilement jusqu'à l'atterrissage.

Quant à l'appareil allemand, ce n'était plus que d'infortunés débris.

## IL Y A UN AN

### Mercredi 19 Mai

L'ennemi multiplie ses tentatives d'attaque ; elles sont arrêtées de toutes parts, notamment sur l'Yser et dans le bois de l'Étrée.

Front oriental : de violents combats s'engagent autour de Przemysl, Drohobycz, Striz, Delatyn et Kolomea. Dans les Dardanelles, progrès des forces alliées. Dans la mer de Marmara, perte du sous-marin australien A-E-2, coulé par une mine.



L'aviateur Navarre

voit soudain un fokker qui surgit derrière lui. Naturellement, il n'a pu l'entendre venir. Il est perdu... Pas encore !

Il cabre brusquement son appareil pour monter en chandelle, tout droit. Il grimpe, mais, faute d'arrivés d'essence dans cette position, son moteur s'arrête. Le pilote l'achève pas le looping. Il pronote sur une aile et reprend son équilibre. Le fokker, désemparé par cette manœuvre imprévue, est passé sous lui sans avoir eu le temps de tirer.

La rencontre change de face : c'est le Français qui, maintenant, est derrière l'allemand. Il éprouve une bande de mitrailleuse qui porte juste, et le fokker dégringole.

Ainsi, en avion on se bat de près. Il y a en parlant des accrochages. Ils sont rares, car aucun des adversaires ne peut en revenir, à moins d'une chance miraculeuse.



Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Castel-Tesino, Ospadaleto, Montebelluna, Staziona della Carola et Gemona. Il y a eu quelques victimes sans aucun dégat.

Une de nos escadrilles a lancé des bombes sur Delbach et sur Kotschich, dans la vallée de Gail et a provoqué des incendies.

Signé : GADORNIA.

**Les avions autrichiens ont tué 8 enfants**  
Milan, 18 Mai.

A Udine, une bombe lancée par les avions autrichiens a tué deux jeunes écoliers, dont l'âge varie entre 14 et 17 ans.

## LA GUERRE EN ORIENT

### Dans les Balkans

#### Sur le front franco-anglais

**Nous avons pris l'offensive des deux côtés du Vardar**  
Berne, 18 Mai.

La Gazette de Francfort annonce que les troupes franco-anglaises ont passé à l'offensive des deux côtés du Vardar, depuis l'extrême frontière de Dova-Tepe jusqu'à Majada, et que, dans cette région, des combats ont eu lieu depuis trois jours.

Le journal allemand ajoute qu'on ne peut pas encore juger s'il s'agit d'une offensive générale, ou si l'on se trouve en présence d'une reconnaissance de grand style.

**L'exposition du zeppelin**  
Salonique, 18 Mai.

L'exposition du zeppelin, qui a commencé aujourd'hui, attire une foule énorme. Ce n'est plus un simple objet de curiosité, mais un aluminé qui occupe le grand parc de la Tour Blanche.

Les visiteurs assistent avec un vif intérêt à la reconstruction du dirigeable, auquel on adjoint les moteurs et les six réservoirs à essence.

**L'activité des avions alliés**  
Athènes, 18 Mai.

Au cours d'un raid aérien, des avions alliés ont détruit un hangar d'aéroplanes à Xanthi et endommagé les travaux de défense, ainsi que les campements bulgares des environs de la ville.

De nombreux soldats ont été tués. Des bombes jetées sur Porto-Lagos ont provoqué plusieurs incendies.

Les avions ont survolé également Petrich, où ils ont occasionné de sérieux dégâts.

## En Serbie

### Le roi de Bulgarie à Monastir

Athènes, 18 Mai.

On mande de Salonique que le roi Ferdinand, venant de Monastir, a été reçu aux défilés de Babouna par le général Boyadjeff. Le roi a inspecté les travaux de défense.

A son arrivée à Monastir, il s'est installé dans le local de l'école d'agriculture, et est allé ensuite, en compagnie des généraux allemands, inspecter les retranchements aux frontières grecques.

Un village de Tsanakli, en cours d'un raid offert au roi, un général allemand, dans son toast, a souligné la région de l'Alliance germano-bulgare. Le roi Ferdinand a répondu en exprimant l'espoir que la victoire finale couronnera la lutte entreprise par l'Allemagne et ses alliés.

De retour à Monastir, le roi a visité l'aéroplane situé près des casernes dénommées « Casernes rouges ». Il s'est rendu ensuite à Perlepe et à Grakovo pour inspecter les travaux du chemin de fer.

## En Grèce

### Un emprunt forcé

Athènes, 18 Mai.

Le gouvernement grec a donné ordre aux banques de dresser une liste des dépôts de vue et à échéance. On assure que si les résultats de l'enquête sont satisfaisants, un emprunt forcé sera décidé et les déposants obligés de souscrire jusqu'à concurrence de 30 % de leurs dépôts. Ce serait l'emprunt forcé.

## En Roumanie

### Commandes de drap à Viadivostok

Zurich, 18 Mai.

Le gouvernement roumain a passé des commandes de drap pour une valeur de plusieurs millions aux fabriques d'étoffe de Viadivostok, fabriques fondées avec des capitaux japonais.

Selon le même journal, le gouvernement roumain vient d'introduire la censure sur les télégrammes politiques et commerciaux.

## En Albanie

**Le camp retranché italien**  
Athènes, 18 Mai.

On télégraphie d'Argyrocastro au ministre de l'Intérieur, que les troupes italiennes occupent, à l'heure actuelle, les points stratégiques de la région de Chimara, aux environs de Palassas. La position du sommet Thanasia a été formidablement fortifiée. Les Italiens y ont placé des canons à longue portée, y trouvant par ailleurs de profondes tranchées entourées de fils barbelés.

Les envahisseurs de Rachi, Geroussi, Klorofa ont été également occupés et fortifiés.

Les Italiens ont en un mot, créé un formidable camp retranché.

dable camp retranché comparable à celui de Salonique.

## Le Régime des Prisonniers

### Les envois de pain en Allemagne

Berne, 18 Mai.

Un accord a été conclu entre les gouvernements allemand et français, aux termes duquel les prisonniers allemands et français recevront quotidiennement un ration de pain qui atteindra 600 grammes.

Pour les prisonniers de guerre français en Allemagne, il sera fait des envois collectifs de pain, qui sera distribué dans une vitesse par le gouvernement allemand aux différents camps. Les frais de transport sensiblement augmentés par ces envois en grande vitesse seront supportés par la France.

## La Journée Parlementaire

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 18 Mai.

La séance est ouverte à heures 30, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

M. Deschanel lit une adresse qu'il a reçue de la Douma, au sujet du torpillage du Portugal, et la réponse qu'il a adressée au nom de la Chambre.

M. Ribot monte à la tribune et dépose un projet de loi portant ouverture de douzièmes provisoires.

### L'émission des valeurs étrangères

La Chambre décide de discuter immédiatement un projet déposé également par M. Ribot, tendant à la restriction de l'émission des valeurs étrangères pendant la guerre.

M. Ribot résume le projet. Il est d'accord avec le ministre des Finances pour restreindre l'émission des valeurs étrangères en France, mais il proteste contre l'interdiction absolue de l'émission de valeurs étrangères par le ministre des Finances, qui rappelle les valeurs industrielles françaises. Il est donc interdit de donner de l'extension aux affaires industrielles nées ou à naître de nouvelles. Le ministre pense à y déroger par arrêté, mais c'est une énorme responsabilité qu'il prend. Ces industriels seront toujours à se débattre et à attendre que le projet de loi soit voté. Ce projet de loi, dit-il, a pour but de créer leur Société. De plus, les affaires autorisées recevront en quelque sorte l'estampille officielle.

M. Ribot termine en demandant la suppression des Sociétés françaises dans l'énumération des valeurs soumises à la loi en discussion.

M. Ribot répond que l'interdiction ne s'appliquera pas à la vente de titres de Sociétés françaises déjà émises. Les Anglais ont déjà adopté une loi analogue. Le ministre sera très large pour l'autorisation des Sociétés étrangères. Les Français travaillent pour la Défense Nationale. Ce projet est un projet de guerre. La France se défend par tous les moyens. Il ne faut rien laisser perdre et nous devons avoir un gouvernement indigne de ce pays, conclut-il, si nous n'agissons de la sorte.

M. Plichon insiste pour obtenir du ministre des Finances l'assurance que les autorisations seront accordées très largement aux industriels des régions envahies, afin de faciliter la reprise des affaires.

M. Ribot se déclare en complet accord avec le député de Nord, et ajoute que l'Etat sera mis en aide à tous ses moyens le commerce et l'industrie des départements en question.

La Chambre passe alors au vote. Par 343 voix contre 99 sur 444 votants, un amendement de M. Louis Dubois, tendant à restreindre l'effet de la loi aux seules Sociétés étrangères, est repoussé. Pour ce qui est de l'ensemble du projet, il est voté sans modifications, par 483 voix contre 3, sur 486 votants.

### Les interpellations

M. Deschanel donne lecture des interpellations qu'il a reçues.

De M. Grenier, tendant à restreindre le développement de certaine littérature et des représentations théâtrales qui réabâtissent des bénéfices scandaleux.

De M. Albert Favre, sur les conditions dans lesquelles a été mis en état de départ, depuis 10 mois, la région de Verdun, sous la responsabilité qui en découle, sur les sanctions qui ont été prises.

De M. Baudry d'Asson, sur la façon dont sont accordées les allocations aux familles de militaires.

De M. Alexandre Blanc, sur les raisons qui font que les autorités militaires ou civiles interdisent des réunions ou font des punitions à l'égard de la vie.

Enfin, de M. André Hesse, sur les mesures de la catastrophe de La Pallice et les mesures que le gouvernement compte prendre pour éviter le retour.

M. Briand répond que trois des interpellations (celles de MM. Grenier, Baudry d'Asson, Alexandre Blanc), intéressant le ministre de l'Intérieur, seront traitées par le ministre de l'Intérieur. Les autres seront traitées par exemple, l'interpellation de M. André Hesse pourrait, de même, venir en discussion au lendemain de l'interpellation de M. Jean Ben. Quant à l'interpellation de M. Favre sur Verdun, le président du Conseil estime qu'il n'y a lieu de procéder à sa fixation dans le moment présent.

M. Favre expose que la Commission de l'Armée s'est préoccupée, hier, de la question qui fait l'objet de son interpellation. Il expose les raisons de sa question et les explications nécessaires à ce sujet. Si elles sont insuffisantes, je me réserve de demander à la Chambre, ajoute l'orateur, de discuter l'interpellation soit en séance, soit en Comité secret.

M. Briand réplique. M. Favre ajourne la fixation de son interpellation sous la réserve que des explications lui seront données par le gouvernement et la Commission de l'Armée. S'il juge la réponse du gouvernement insuffisante, il reviendra à la tribune. Comme chef de la Commission de l'Armée, il a l'opportunité qu'il y aura, pour nous, à accepter ou non la discussion. La Chambre garde sa liberté et le gouvernement aussi.

M. Jean Ben. — Quelle importance y a-t-il à ce que le gouvernement intervienne ? M. Alexandre Blanc monte ensuite à la tribune.

M. Pughès-Gontli lui criant : « Allez vous expliquer à Kienthal mais pas ici ! », il s'en suit un incident violent et prolongé. M. Alexandre Blanc interrompt les deux côtés de la Chambre.

Le calme se rétablit enfin et l'orateur explique devant la présence de M. Malvy au banc des ministres pour développer son interpellation.

M. André Hesse lui succède à la tribune. Il se range à la suggestion donnée par le président du Conseil, en vue d'attendre le retour de M. Albert Thomas pour discuter de la catastrophe de La Pallice.

## Le Ministère et le Parlement

M. Deschanel rappelle que la Chambre, à sa dernière séance, a renvoyé à aujourd'hui la fixation de la date de l'interpellation de M. Charles Bernard, sur la censure.

M. Briand, de sa place, demande le renvoi de l'interpellation, le gouvernement s'étant expliqué à fond devant la Chambre sur la censure et tout récemment encore devant la Commission de l'Armée. Les erreurs de cette institution sont inévitables. Comme des protestations s'élevaient à l'extrême-gauche, le président du Conseil monte à la tribune.

Les séances du Parlement, dit-il, ne doivent pas être consacrées à des discussions incessantes d'interpellations, cette œuvre ne correspondrait ni aux besoins du moment ni, surtout, à ce que le pays attend des deux Chambres.

M. Charles Vincent. Le gouvernement ferait mieux de rendre hommage à la conduite du Parlement.

M. Briand. — Le gouvernement lui rend hommage qu'il mérite ! Et, précisément pour cette raison, il compte sur sa sagesse pour

ne pas mettre à son ordre du jour des questions irritantes et collaboratives. Le Parlement et le gouvernement doivent être réalisés dans un esprit de guerre et consacré à la Défense Nationale.

M. Briand. — Je suis prêt à assurer cette collaboration.

M. Jean Ben. — Il serait temps !

M. Briand. — Jamais je n'ai refusé de collaborer avec les Chambres.

M. Périé (s'élève). — Allons-donc ! Nous attendons encore de vous les documents nécessaires à nos travaux de la Commission des marchés.

### M. Briand pose la question de confiance

M. Briand. — Les députés du Parlement ont pu aller au front librement, y exercer leur droit de contrôle. Le gouvernement, on le sait, a voulu le reconnaître, s'est rendu à toutes les séances, a fait tous les points de parole devant les Commissions. J'ai donc rempli toutes les obligations du programme auquel je m'étais engagé en me présentant à vous.

Quel ministre des Affaires Étrangères est allé plus loin que moi dans cette voie des explications loyales devant les Commissions ? Et à tous les autres points de vue, n'ai-je pas rempli les obligations de mon programme ? Je vous prie, je vous supplie de voter. Vous sommes à une heure décisive où nous sommes obligés de voir toutes les espérances. (Vifs applaudissements.)

Le gouvernement est prêt à cette collaboration. Est-elle possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)

Est-ce possible ? Subsiste-t-elle dans vos esprits flottants, je ne sais que très arrièrément. Ce serait votre droit, mais alors si vous sentez qu'il vous est impossible d'apporter votre vote, je vous prie de vous retirer et d'être sûr que vous n'avez rien de plus à dire et que vous n'avez rien de plus à dire.

Voilà ce qui est loyal devant le pays, dans les conditions où nous sommes. (Applaudissements.)







